

# PETR BRUCHE MOSSIG

## Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 4 FEVRIER 2025 -

### Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

### Nombre de membres votants :

5



Nombre de membres présents :

4



Nombre de membres ayant donné procuration :

1

Considérant conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales d'une part, que le Comité Syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente, et d'autre part, qu'il est fait exception à cette règle lorsque, convoqué une seconde fois pour délibérer sur le même objet, le nombre des membres présents n'est pas, cette fois encore, supérieur à la moitié. La seconde convocation ou communication des questions à l'ordre du jour rappelle expressément cette disposition.

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 4 février à 16 heures 30, en l'absence de quorum lors de sa séance plénière du mercredi 28 janvier de l'an deux mille vingt-six, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni une seconde fois en séance plénière, en Salle Robert Robert au siège de la CCRMM à MOLSHEIM.

### MEMBRES VOTANTS PRESENTS :



Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG  
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLISHEIM



Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche  
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOUDAY  
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES



Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble  
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

### MEMBRES REPRESENTES :

M. Bernard RAULIN, ayant donné procuration à M. Alain FERRY

### ASSISTAIT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR

M. Grégory HEINRICH, Directeur adjoint chargé du SCOT

REÇU EN PREFECTURE

le 10/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-067-200089829-20260204-DEL IB202632

**EXCUSES :**

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM  
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère municipale d'AVOLSHEIM  
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN  
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE  
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère municipale de DORLSHEIM  
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM  
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM  
M. Mathieu BLEGER, Conseiller municipal de DUTTLENHEIM  
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM  
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE  
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER  
M. Guy ERNST, Maire de HEILIGENBERG  
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM  
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller municipal de MOLSHEIM  
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller municipal de MOLSHEIM  
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG  
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG  
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG  
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH  
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH  
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS  
M. Alexandre GONCALVES, Maire de STILL  
M. Sébastien JACOB, Conseiller municipal de WOLXHEIM  
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE  
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE  
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE  
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE  
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE  
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE  
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER  
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT  
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU  
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS  
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES  
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK  
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT  
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER  
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM  
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM  
M. Pierre Paul ENGER, Maire de HOHENGOEFT  
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM  
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM  
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM  
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM  
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT  
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM  
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN  
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL  
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE  
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE

REÇU EN PREFECTURE

le 10/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-067-200089829-20260204-DEL IB202632

OBJET : FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTION ANIMATION ET GESTION LEADER 2026

N° 2026-328 PETR

**EXPOSE**

Dans le cadre du portage du Groupe d'Action Locale Bruche Mossig (GAL) par le PETR Bruche Mossig, une aide européenne au titre de l'intervention « Leader » du plan stratégique national (PSN) 2023 -2027 peut être sollicitée pour financer les missions d'animation gestion pour l'année 2026.

A ce titre, la demande de subvention peut s'élever à 50 000€ pour financer les charges de gestion et d'animation chiffrées à un peu moins de 130 000€ pour 2026, essentiellement de dépenses de personnel. Il est prévu d'affecter 1,7 ETP (équivalent temps plein) à cette mission via 3 agents (Chargé de programme Leader (0.9 ETP), animateur gestionnaire Leader (0.7 ETP) et direction générale (0.1ETP)).

| Dépenses 2026                           | € TTC          | Recettes 2026      | € TTC          |
|-----------------------------------------|----------------|--------------------|----------------|
| Chargé de projet Leader (0,9ETP)        | 58 726         | LEADER             | 50 000         |
| Animateur gestionnaire Leader (0,7 ETP) | 30 668         |                    |                |
| Direction Générale (0,1 ETP)            | 9 865          | PETR Bruche Mossig | 78 914         |
| Charges indirectes                      | 29 083         |                    |                |
| Communication                           | 572            |                    |                |
| <b>TOTAL</b>                            | <b>128 974</b> |                    | <b>128 974</b> |

**DECISION**

**LE COMITE SYNDICAL**

**VU** la convention relative à la mise en œuvre de Leader (Développement local mené par les acteurs locaux) dans le cadre du Plan Stratégique National 2023-2027, signé par la Région Grand Est et le PETR Bruche Mossig, en date du 31 août 2023 ;

**CONSIDERANT** que les missions d'animation gestion font partie des obligations du Groupe d'Action Locale Bruche Mossig ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur Alain FERRY, Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**A l'unanimité,**

**décide**

d'animer et gérer le programme Leader 2023-2027 du GAL Bruche Mossig Piémont pour l'année 2026,

**approuve**

le plan de financement prévisionnel pour l'animation et la gestion du programme Leader du GAL Bruche Mossig en 2026 comme suit :

| Dépenses 2026                           | € TTC          | Recettes 2026      | € TTC          |
|-----------------------------------------|----------------|--------------------|----------------|
| Chargé de projet Leader (0,9ETP)        | 58 726         | LEADER             | 50 000         |
| Animateur gestionnaire Leader (0,7 ETP) | 30 668         |                    |                |
| Direction Générale (0,1 ETP)            | 9 865          | PETR Bruche Mossig | 78 914         |
| Charges indirectes                      | 29 083         |                    |                |
| Communication                           | 572            |                    |                |
| <b>TOTAL</b>                            | <b>128 974</b> |                    | <b>128 974</b> |

**sollicite**

une aide LEADER pour l'animation gestion du Programme Leader pour l'année 2026 à hauteur de 50 000€,

**charge**

le Président du PETR Bruche Mossig de toutes les formalités et démarches y afférentes.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire de séance



Gilbert ROTH

Le Président,



Alain FERRY



Transmis au représentant de l'Etat le : 10/02/2026

Publié le : 11/02/2026